



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2025



**Sud Rhône
Environnement**
SYNDICAT MIXTE



Sur le prix et la qualité du service
de traitement des déchets ménagers
Articles D.2224-1 à D.2224-3 du C.G.C.T.

SYNDICAT MIXTE SUD RHÔNE ENVIRONNEMENT

360 Avenue Pierre et Marie Curie – 30300 BEAUCAIRE
www.sudrhone.fr - contact@sudrhone.fr - 04.66.59.06.51

CADRE JURIDIQUE

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est devenu une obligation avec le décret du 11 mai 2000.

Dans son titre IV (économie circulaire), la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a instauré de nouvelles dispositions en inscrivant cette obligation dans l'article L. 2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et en ajoutant le terme « prévention et gestion ».

Le Décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets, fixe le contenu du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de Traitement des Déchets Ménagers.

Il revient au Syndicat Mixte Sud Rhône Environnement de réaliser ce rapport présenté par le Président du syndicat à l'assemblée délibérante, le Comité Syndical, au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Il est ensuite transmis aux communautés de communes et d'agglomération ainsi qu'au syndicat de collecte membres pour présentation en Conseil Communautaire et mis à disposition du public dans les locaux administratifs du Syndicat et sur le site Internet www.sudrhone.fr.

Conformément aux objectifs fixés par ce texte réglementaire, la base de comparaison de l'ensemble des indicateurs est l'année 2010. C'est cette borne qui est prise comme référence pour le rapport.

Le syndicat Sud Rhône Environnement exerçant uniquement la compétence Traitement, seuls les indicateurs obligatoires liés au traitement sont présentés ci-dessous.

Les indicateurs concernant la Collecte et la pré-Collecte sont intégrés dans le bilan des collectivités membres qui ont conservé leur compétence Collecte. En matière de prévention, le présent rapport retranscrit les actions menées par le syndicat et peut faire état d'actions représentatives mises en œuvre par certains adhérents ayant un impact sur le traitement des déchets.

Avertissement

D'éventuelles erreurs peuvent affecter ce document. Il est demandé au lecteur, qui les relèverait, d'en informer l'administration de Sud Rhône Environnement.

EDITORIAL DU PRESIDENT



Philippe Rouvier Corouge
Président du Syndicat Mixte
Sud Rhône Environnement

Mesdames, Messieurs,

Vous allez découvrir au sein de ce document notre dernier rapport d'activités de la mandature 2020/2026.

Ces six années auront été une phase de transition et de réflexions sur l'optimisation du traitement des déchets par votre Syndicat.

Nous avons eu à connaître la liquidation judiciaire de notre délégataire en 2020 en période de COVID, la réorientation du traitement de nos déchets, la modification de notre périmètre de compétence par le choix de la séparation avec CCBVA et certaines communes de Nîmes Métropole,

l'installation de nos services et leur réorganisation sur le site de Beaucaire et, enfin, la préparation de la prochaine mandature par une profonde réflexion avec les Élus et les services du Syndicat sur les diverses alternatives industrielles possibles pour une amélioration économique et environnementale du traitement des déchets.

Le rapport d'activités 2025 conclut donc une période très active avec des actions concrètes sur le terrain, en liaison avec nos adhérents, en vue, notamment de renforcer la sensibilisation de chacun vis-à-vis de nos déchets.

Le prochain mandat sera celui des choix.

Choix techniques, mais aussi choix politiques ; afin d'optimiser le traitement des déchets au niveau départemental : mutualisation des outils existants et à venir, optimisation des processus et des flux avec comme objectifs la maîtrise de la trajectoire des coûts, la valorisation énergétique et l'impact environnemental du traitement de nos déchets.

Vous pouvez compter sur l'implication totale des agents du Syndicat au quotidien pour remplir ces objectifs, je ne doute pas un seul instant que vos Élus seront tout aussi mobilisés à cet égard.

Bonne lecture

Philippe Rouvier Corouge
Président du Syndicat

SOMMAIRE

1

LE SYNDICAT SUD RHONE ENVIRONNEMENT ——— p. 5

- 1. Les compétences et le territoire p.5-6
- 2. La gouvernance et les services p.6-7
- 3. Rétrospective 2025 p.7
- 4. Les installations p.8

2

LA COMMUNICATION ——— p. 9

- 1. Prévention p.10-12
- 2. Sensibilisation p.12-13

3

LES INDICATEURS TECHNIQUES ——— p. 14

- 1. Bilan valorisation p.15
- 2. Bilan flux de déchets p.16
- 3. Les OMR p.17
- 4. La Collecte sélective p.18-19

4

LES INDICATEURS FINANCIERS ——— p. 20

- 1. Evolution des coûts de traitement p.21
- 2. Bilan financier p.22
- 3. Le budget p.23-25

LE SYNDICAT SUD RHONE ENVIRONNEMENT

Créé en 2000, Sud Rhône Environnement est un syndicat mixte dédié au traitement des déchets ménagers. Depuis sa création, il joue un rôle clé auprès des collectivités locales.



**Sud Rhône
Environnement**
SYNDICAT MIXTE

En 2025, il poursuit ses missions avec une gouvernance renouvelée et des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets.

Il intervient auprès d'un territoire d'environ 71 000 habitants et assure le traitement de près de 20 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles chaque année, ainsi que la gestion des déchets issus des déchèteries et de plusieurs filières REP.

Parallèlement, il renforce ses actions de prévention et de sensibilisation pour accompagner la réduction des déchets à la source et le développement du tri.

1.1 Les compétences et le territoire

Cartographie du territoire de Sud Rhône Environnement

Territoire semi-rural mixte, structuré autour de :

3

Collectivités

40

Communes

71 731

Habitants



SICTOMU
Réduire Composter Trier



Les missions du syndicat couvrent quatre grands domaines :



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ordures ménagères, emballages recyclables, papiers, déchets des déchèteries.



GESTION DES DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES

Evacuation des déchets, contrats avec éco-organismes (CITEO, Ecosystem, Eco-mobilier...).



ÉTUDES & COMMUNICATION

Sensibilisation des usagers via supports, écoles, stands, etc.



PRÉVENTION

Education au développement durable, initiatives de réemploi.

1.2 La gouvernance et les services

Sud Rhône Environnement est **administré par un Comité syndical** composé d'élus représentant les trois collectivités membres. Il comprend **8 délégués titulaires** et **8 délégués suppléants**, désignés en fonction du poids démographique des collectivités représentées.

Le Comité syndical définit les grandes orientations du syndicat, vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion du service. Il se prononce également sur les demandes d'adhésion et de retrait des collectivités.

Le bureau syndical est force de proposition pour l'orientation et la politique de développement du syndicat. Il assure la préparation des dossiers soumis au vote du Comité syndical et contribue au pilotage opérationnel et stratégique de la structure.

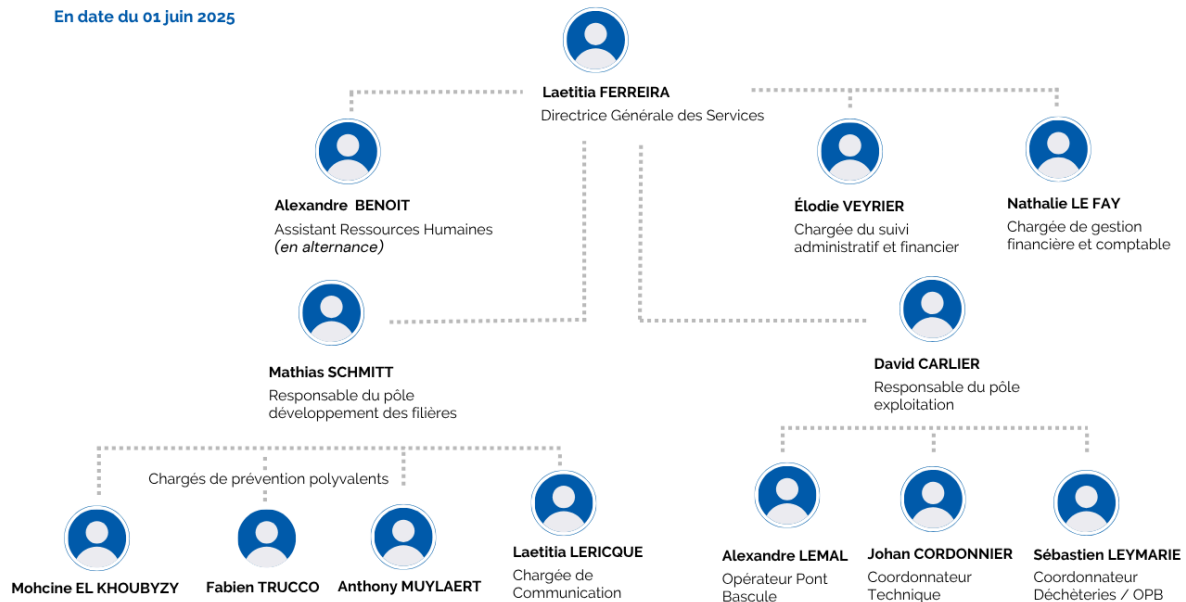
La présidence est assurée depuis le 17 juillet 2023 par Philippe ROUVIER-COUROUGE.

L'organisation de Sud Rhône Environnement repose sur une équipe à taille humaine, composée de **12 agents** et **1 alternant** aux profils complémentaires : **fonctions administratives, techniques et missions de prévention.**

Cette diversité de compétences permet d'assurer l'ensemble des missions du syndicat, depuis le suivi administratif et financier jusqu'à l'exploitation des équipements, la gestion du bas de quai des déchèteries (traitement et transport) et la mise en œuvre des actions de sensibilisation.

L'organigramme ci-dessous présente la répartition des services et des fonctions au sein de la structure.

En date du 01 juin 2025



1^{ER} JANVIER

Nouveau périmètre du syndicat **40 communes 71 273 habitants.**

FÉVRIER

Présentation du **rapport final des caractérisations d'OMR.**

Vote de la modification n°1 du SRADDET Occitanie à Narbonne.

Démarrage de l'opération KNET partage.

MAI

Restitution de l'étude sur la décarbonation du service.

JUIN

Refonte de l'organigramme du syndicat.

Participation à la **présentation du projet TRISUD** à l'ADEME.

SEPTEMBRE

Participation à l'assemblée générale de création de l'ACTVDO.

Forum CNR.

OCTOBRE

POLLUTEC

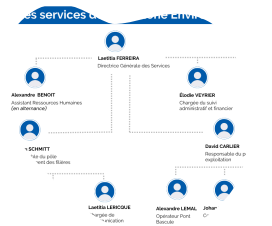
Vote entente gardoise pour la création d'un syndicat de préfiguration

NOVEMBRE

Cérémonie des cannettes d'Or à Paris

DECEMBRE

Rencontre DREAL pré projet: outil de traitement



1.4 Les installations

Le syndicat s'appuie sur plusieurs installations permettant d'assurer **le transfert** et **le traitement des déchets** dans des conditions optimisées.



Quai de transfert de Beaucaire

Regroupement des ordures ménagères et collectes sélectives permettant d'optimiser leur transport vers les sites de traitement.



Quai de transfert d'Argilliers

Géré par le SICTOMU, ce site permet d'optimiser les coûts de transport, notamment pour les communes les plus éloignées.

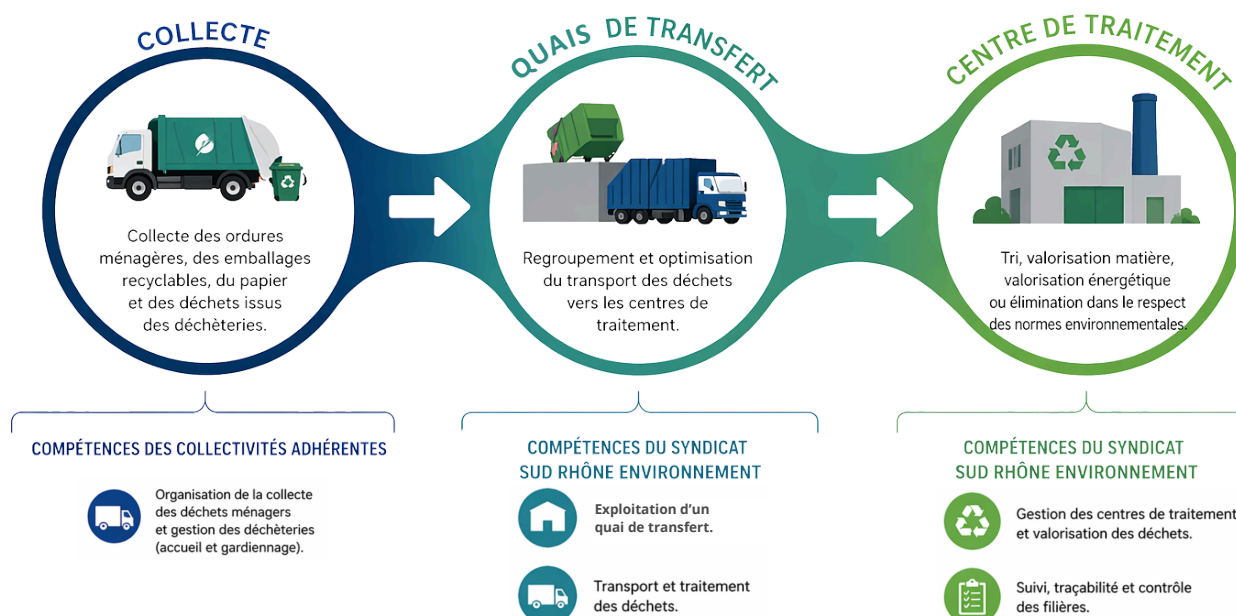


Réseau de déchèteries

7 déchèteries où la gestion repose sur une organisation partagée : l'accueil et le gardiennage sont assurés par les collectivités, tandis que Sud Rhône Environnement prend en charge l'évacuation et le traitement des déchets.

LE PARCOURS DES DÉCHETS

De la collecte au traitement



2

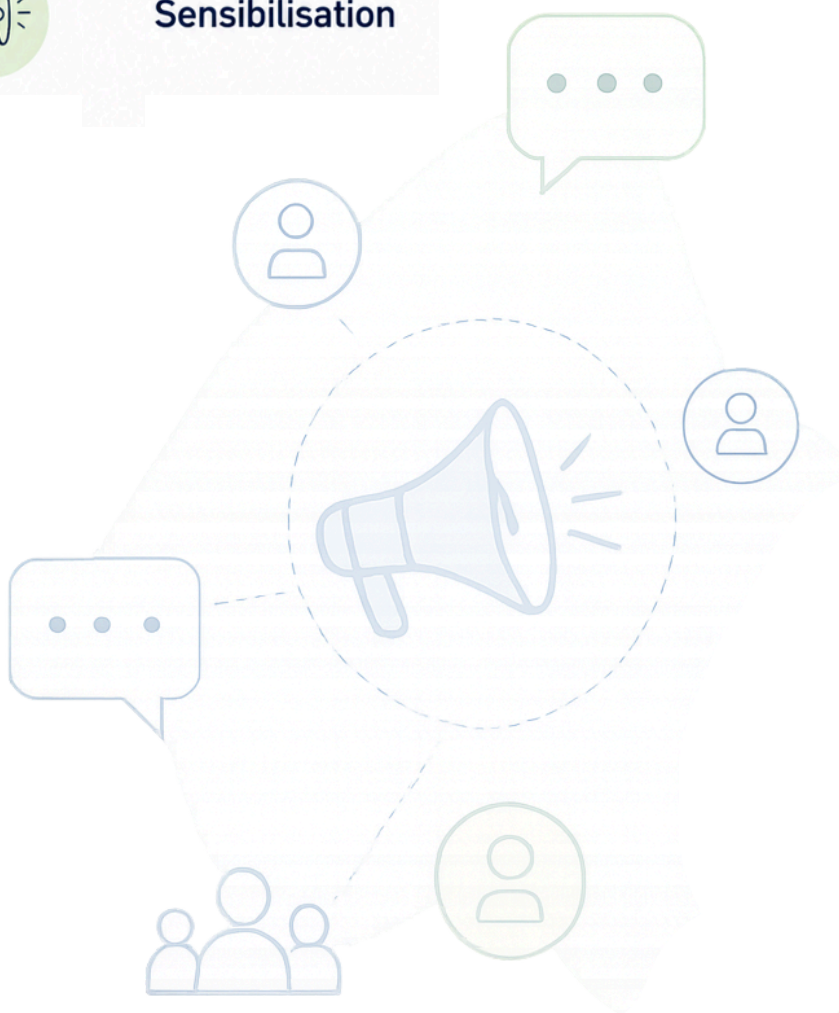
LA COMMUNICATION



Prévention



Sensibilisation



La communication du syndicat constitue un levier essentiel pour accompagner les usagers et valoriser les actions menées sur le territoire. Elle s'articule autour de **trois objectifs complémentaires** :

INFORMER

Diffuser une information claire, accessible et régulière sur les consignes de tri, les services proposés et les évolutions réglementaires.

SENSIBILISER

Accompagner les habitants dans l'évolution de leurs pratiques à travers des actions pédagogiques, notamment sur les biodéchets, le recyclage et la réduction des déchets.

VALORISER

Mettre en lumière les actions du syndicat, les initiatives locales et les partenariats engagés sur le territoire.

2.1 La prévention

Les actions de prévention s'inscrivent dans le cadre des objectifs fixés au niveau national :

Réduction des déchets :

- 15 % de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) par habitant entre 2010 et 2030
- 5 % de Déchets d'Activités Économiques (DAE) par unité de valeur produite

Développement du réemploi :

5 % du tonnage de DMA orienté vers le réemploi et la réutilisation d'ici 2030

Valorisation matière :

55 % en 2025, 60 % en 2030, 65 % en 2035

Valorisation énergétique :

Au moins 70 % des déchets non recyclables valorisés énergétiquement d'ici 2025

Réduction de l'enfouissement :

10 % des DMA enfouis d'ici 2035

Actions en faveur du compostage



Des opérations de **distribution de compost** (printemps et automne) ont été organisées sur le territoire, permettant de sensibiliser les usagers au retour au sol de la matière organique. Ces temps d'échange ont également été l'occasion de promouvoir les bonnes pratiques de tri et de gestion des biodéchets. *

Printemps : 8 campagnes - 150 personnes

Automne : 7 campagnes - 120 personnes

*Distribution de tote bags



Mise en place de deux City Compost à titre pilote sur la commune. Des opérations de porte-à-porte ont permis de sensibiliser les habitants et de distribuer des bioseaux afin d'accompagner la pratique du compostage.

313 foyers prospectés

85 foyers équipés de bioseaux



Organisation d'une journée dédiée au **tri et au compostage** à destination des professionnels et des patients, avec la tenue d'un **stand d'information et l'animation d'une conférence de sensibilisation.**

45 personnes sensibilisées

3 agents hospitaliers formés au compostage

Animations et événements grand public



Tenue de stands d'information sur les marchés du territoire durant la période estivale, afin de **sensibiliser les usagers aux consignes de tri et répondre à leurs questions au plus près du terrain.**

26 marchés

400 habitants sensibilisés



Porte-à-porte Beaucaire : Sensibilisation des habitants avec une orientation sur le compost, afin d'encourager l'adoption de bonnes pratiques et d'inviter les foyers à réserver un composteur.

325 foyers prospectés

dont 30 % de personnes vues



Participation aux **deux marchés de Noël éco-responsable du SICTOMU** avec un stand dédié au compostage.

Des échanges avec le public ont permis de sensibiliser aux bonnes pratiques et de promouvoir la valorisation des biodéchets.

50 personnes rencontrées

Valorisation et partenariats



Prix de la Canette d'Or pour l'engagement durable

(partenariat K-Net Partage) : une distinction valorisant les initiatives exemplaires en faveur du recyclage et de la solidarité environnementale.



Installation de **50 ruches** sur notre parcelle en partenariat avec **Au Miel Occitan**, avec la **redistribution de 100 pots de miel**. Une action concrète en faveur de la biodiversité et du soutien à l'apiculture locale.

Sensibilisation des publics scolaires et spécifiques



Déploiement de nouvelles actions à destination des collégiens, avec différentes propositions d'interventions pédagogiques complétées par des visites de sites, afin d'approfondir la compréhension des enjeux liés aux déchets.

70 élèves sensibilisés + mise en place de l'exposition



Participation au forum des métiers de l'établissement d'Alzon. Par petits groupes, **présentation des différents métiers du syndicat et échanges avec les élèves autour des missions et des enjeux liés à la gestion des déchets.**



Animations pédagogiques proposées auprès des écoles élémentaires afin de **sensibiliser les élèves au tri, au recyclage et à la réduction des déchets.** Le programme pédagogique détaillé est disponible sur le site du syndicat.

122 animation
2715 élèves sensibilisés
5 expositions déployées

2.2 Sensibilisation

Actions solidaires et participatives



Projet « Laisse parler ton cœur » : **11 points de collecte** et encore cette année, **500 kg de jouets récoltés** grâce à votre générosité. Une belle preuve de solidarité qui permet d'offrir des sourires à de nombreux enfants.



« Nettoyons la nature » : **mise à disposition de pinces** pour faciliter les actions de ramassage et encourager la participation de tous à la protection de l'environnement.



Projet de **collecte des téléphones portables usagés** : **100 enveloppes affranchies distribuées** afin de faciliter le recyclage et de favoriser la réutilisation des appareils dans une démarche écoresponsable.



Mise en place du réseau de collecte des canettes solidaires avec **Knet Partage** : **28 points de collecte déployés** et **plus de 6 000 canettes déjà collectées.** Une action concrète au service de la solidarité et du recyclage.



Avec Knet Partage, participation au Knetathon : **12 participants mobilisés** et **35 kg de canettes collectés.** Une belle action collective qui allie engagement solidaire et recyclage.

Études et démarches d'amélioration



Participation à la Rencontre départementale biodéchets du Gard, permettant d'échanger avec les acteurs du territoire, de partager les retours d'expérience et de suivre les évolutions de la filière.



Étude « **Regardons nos poubelles en face** » sur les déchets non triés : **15 tournées de collecte OMR analysées, 15 tonnes d'échantillons étudiés et 10 jours de tri**, afin de mieux comprendre et améliorer les pratiques de gestion des déchets.

Campagnes et communication digitale



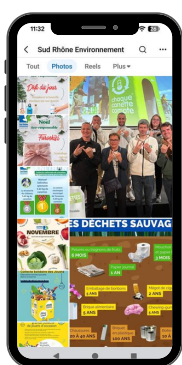
Calendrier éco-responsable, durant la période des fêtes, afin de **sensibiliser et promouvoir des pratiques plus durables auprès de tous.**



Mise en place d'un calendrier mensuel des fruits et légumes de saison, **pour encourager une consommation plus responsable, locale et respectueuse de l'environnement tout au long de l'année.**



Campagne « 10 jours, 10 gestes pour la planète » durant l'été : **une série d'actions simples et concrètes pour sensibiliser chacun aux éco-gestes du quotidien et encourager des habitudes plus respectueuses de l'environnement.**



Followers

Suivi(e)s



Notre **site internet** est régulièrement mis à jour et propose de nombreux articles partagés autour de nos actions, de l'actualité et des thématiques environnementales et solidaires. Il constitue un véritable espace d'information et de valorisation de nos projets.

LES INDICATEURS TECHNIQUES



Bilan valorisation



Bilan des flux de déchets



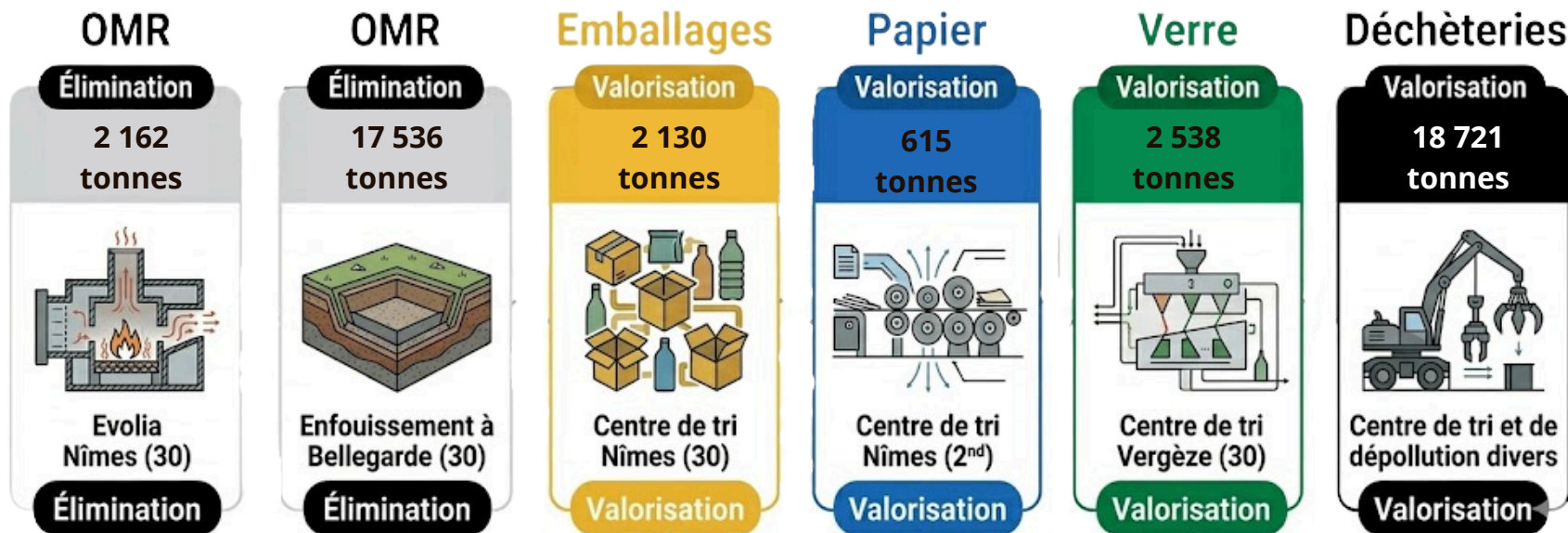
Les OMR



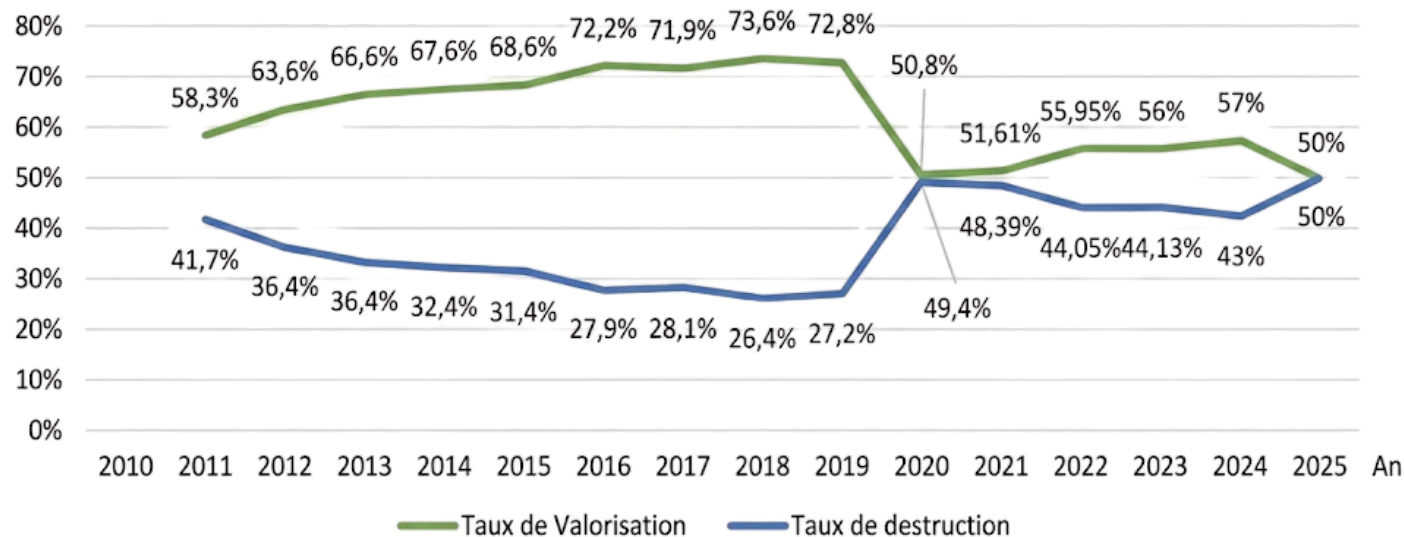
La collecte sélective



3.1 Bilan valorisation



ÉVOLUTION DES TAUX DE VALORISATION ET DE DESTRUCTION



3.2 Bilan flux de déchets

en tonnes

TOTAL GISEMENT

42 179 t

GISEMENT EN TONNES	VALORISATION MATIÈRE	VALORISATION BIOLOGIQUE	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	ENFOUISSEMENT	RÉPARTITION 2025
 42 179 t	 14 811 t	 2 809 t	 3 304 t	 21 254 t	 Valorisation matière 35 %  Valorisation biologique 7 %  Valorisation énergétique 8 %  Enfouissement 50 % TOTAL GISEMENT 42 179 t
 Res.T.E.					
 Emballages recyclables	1 615,62	2 808,86	2 162,26	17 536,14	
 Papiers	731,06	-	514,52	-	
 Verre	1 011,44	-	-	-	
 Végétaux	2 808,86	-	549,65	-	
 Bois	1 749,46	-	-	-	
 Encombrants	1 310,70	-	-	-	
 Meubles	607,64	-	-	3 464,67	
 Plâtre	5 444,50	-	-	253,68	
 Gravats	841,10	-	66,80	-	
 Ferraille	746,60	-	-	-	
 Cartons	601,18	-	-	-	
 DEEE	14,32	-	-	-	
 Batteries	100,80	-	-	-	
 DMS	4,24	-	11,20	-	
 Huile alimentaire	32,35	-	-	-	
 Piles	-	116	-	-	
 Cartouches encre	-	1,75	-	-	
 Capsules aluminium	-	-	-	-	
TOTAL	14 811 t	TOTAL 2 809 t	TOTAL 3 304 t	TOTAL 21 254 t	
TAUX	35 %	TAUX 7 %	TAUX 8 %	TAUX 50 %	

TAUX DE VALORISATION MATIÈRE

35 %

TAUX DE VALORISATION
(MATIÈRE + BIOLOGIQUE + ÉNERGÉTIQUE)

57 %

TAUX D'ENFOUISSEMENT

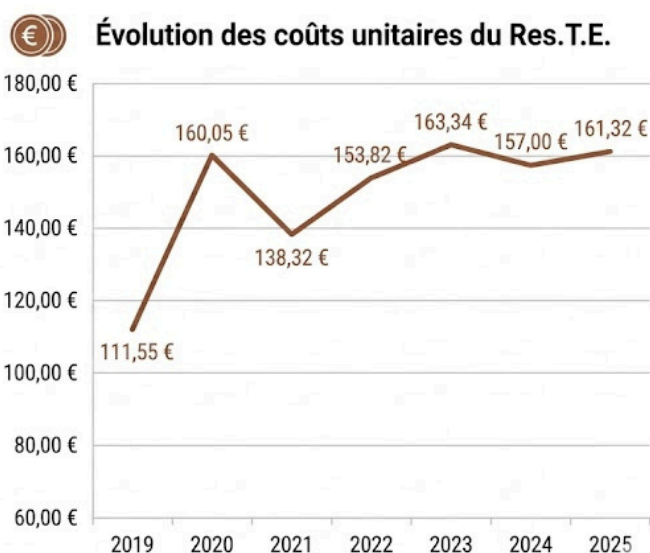
50 %

Taux de valorisation matière 2025 : 48,92 % | Taux de valorisation global 2025 : 57,44 % | Taux d'enfouissement 2025 : 42,56 %

3.3 Les Ordures ménagères Résiduelles (OMR)

Année	Tonnage collecté	Population desservie	Ratio par habitant
2023	33 238 T	120 941 hab.	274,83 kg/hab.
2024	30 484 T	110 750 hab.	275,24 kg/hab.
2025	19 698 T	71 214 hab.	274,61 kg/hab.

Bilan annuel de la gestion des RES.T.E (2025)



RÉPARTITION DES VOLUMES TRAITÉS (Total : 19 698,40 t)

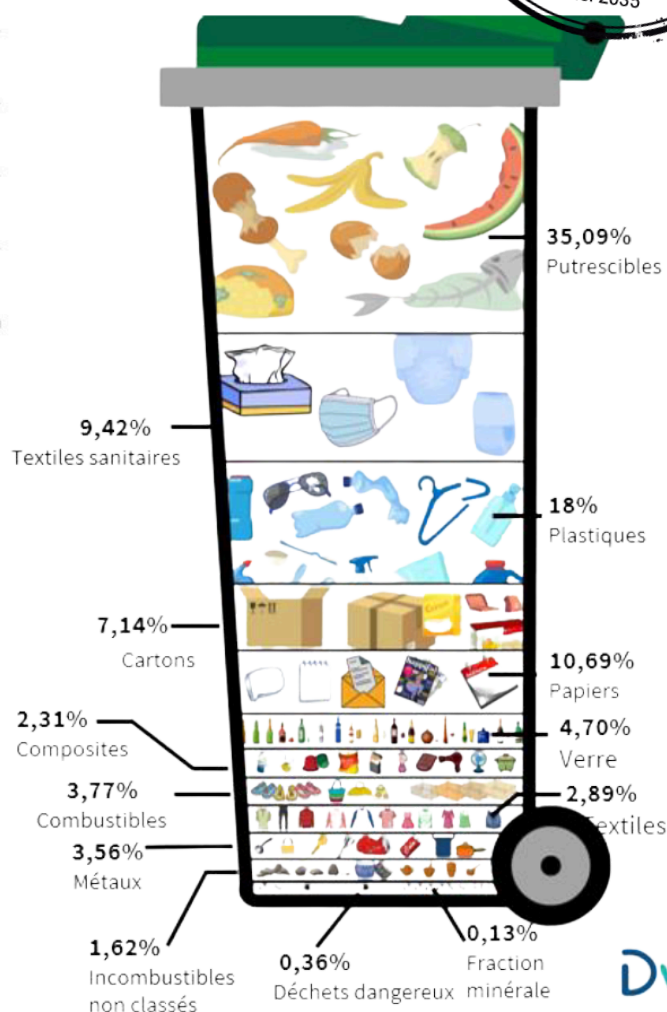
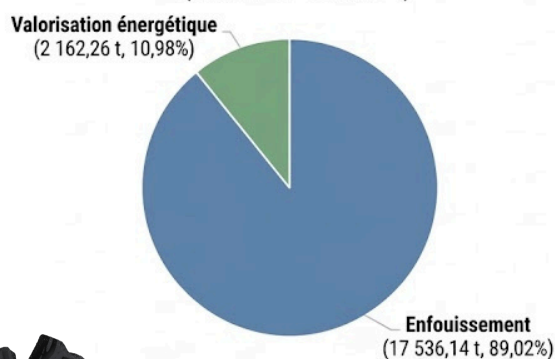


Figure 51 : Représentation graphique de la composition d'une poubelle OMR SRE du mois de juin 2024

3.4 La Collecte sélective

Les différents modes de collecte déployés sur le territoire sont les suivants :



LA COLLECTE EN SACS

Les déchets sont présentés par les usagers dans des sacs dédiés, déposés sur le trottoir ou en point de regroupement à des jours définis. Ce mode concerne principalement certains flux spécifiques ou des secteurs non équipés en bacs.



LA COLLECTE EN BACS

Les déchets sont conditionnés dans des bacs roulants individuels ou collectifs, adaptés aux différents flux (ordures ménagères, emballages, biodéchets selon les territoires). Les bacs sont présentés en bord de voirie pour la collecte mécanisée.



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Il s'agit de conteneurs accessibles en libre-service, implantés sur l'espace public ou en déchetterie, permettant aux usagers de déposer leurs déchets triés (verre, papier, emballages, textiles, etc.) de manière autonome.

Les tonnages 2025 :

	Tonnage	Ratio par habitant
Verre	2 539 T	25,40 kg/hab.
Papiers	731 T	10,26 kg/hab.
CS	2 130 T	29,69 kg/hab.
Refus de CS	514 T	soit 24% *

*objectif fixé en 2024 : 25%

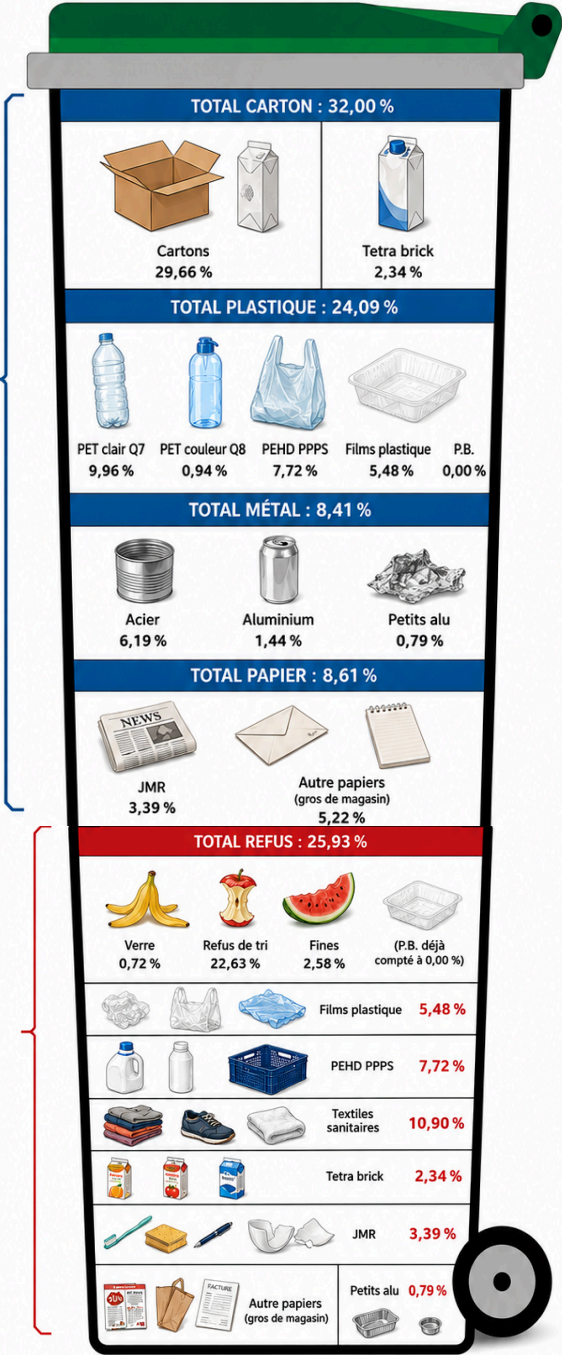
Les tonnages en 2025 :

CS	Année	Tonnage collecte	Population desservie	Ratio par habitant
	2023	3988	120 941 hab.	32,97 kg/hab.
	2024	3896	110 750 hab.	35,18 kg/hab.
	2025	2130	71 731 hab.	29,69 kg/hab.

PAPIERS	Année	Tonnage collecte	Population desservie	Ratio par habitant
	2023	1413	120 941 hab.	11,68 kg/hab.
	2024	1180	110 750 hab.	10,65 kg/hab.
	2025	731	71 731 hab.	10,19 kg/hab.

VERRE	Année	Tonnage collecte	Population desservie	Ratio par habitant
	2023	5004	120 941 hab.	41,38 kg/hab.
	2024	4558	110 750 hab.	41,16 kg/hab.
	2025	2539	71 731 hab.	35,40 kg/hab.

MATIÈRES
VALORISABLES
64,09 %



Composition des déchets selon les caractérisations PAPREC (GLOBAL SRE)

4

LES INDICATEURS FINANCIERS



Evolution des couts de traitement



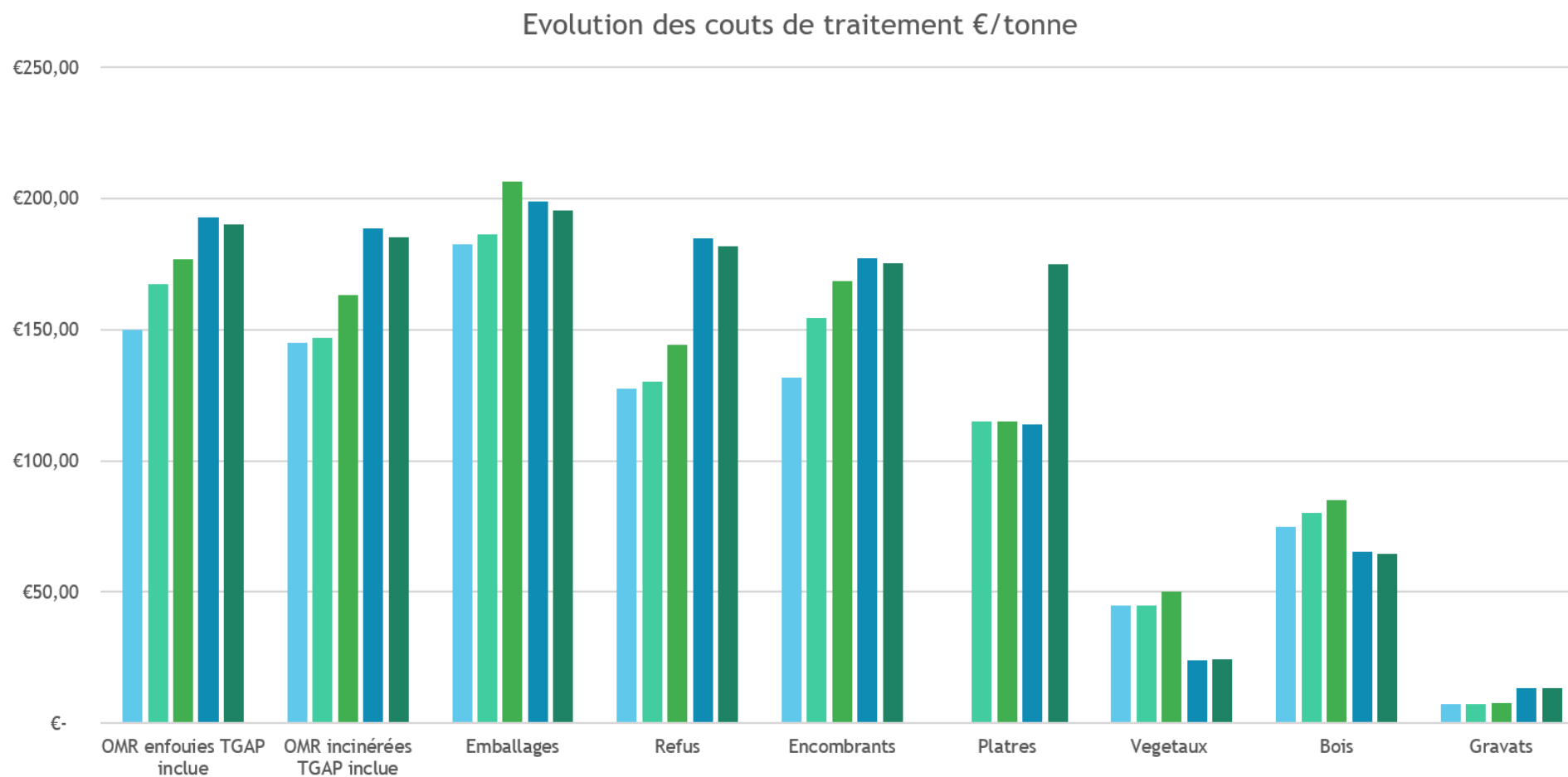
Bilan financier



Le budget



4.1 Evolution des coûts de traitements



4.2 Bilan financier

SYNTHÈSE GLOBALE



TONNAGES TRAITÉS
71 224 t



DÉPENSES (TTC)
6 708 949 €
soit 160,69 € / tonne



RECETTES
2 249 653 €
soit 53,34 € / tonne



COÛT NET (DÉPENSES - RECETTES)
4 459 296 €
soit 107,35 € / tonne

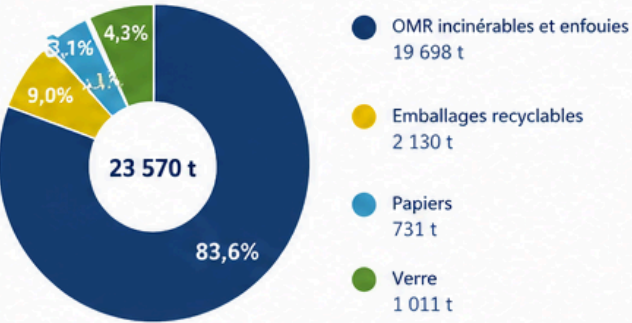
RÉSULTATS PAR FLUX (Hors déchèteries)

	Tonnes	Coût/tonne	Recette/tonne
OMR INCINÉRABLES ET ENFOUIES	19 698 t	143,99 €	18,24 €
Transfert / Transport	185 172 €	9,40 €	-
Traitement	2 836 287 €	143,99 €	-
TGAP	1 289 511 €	65,46 €	-
Chargement	156 257 €	0,13 €	-
EMBALLAGES RECYCLABLES	2 130 t	24,41 €	848,84 €
Transfert / Transport	51 988 €	24,41 €	-
Traitement	601 406 €	282,33 €	-
PAPIERS	731 t	12,73 €	225,13 €
Transport	9 303 €	12,73 €	-
Traitement	-	-	-
VERRE	1 011 t	22,31 €	86,46 €
Transport	22 561 €	22,31 €	-
Traitement	-	-	-
Chargement	10 957 €	5,14 €	-
TOTAL (HORS DÉCHÈTERIES)	23 570 t	137,30 €	29,73 €

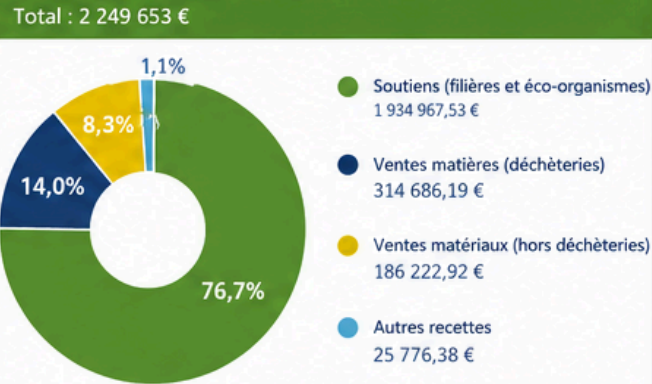
DÉCHÈTERIES (par flux)

	Tonnes	Coût/tonne	Recette/tonne
Végétaux	18 607,76 t	19,02 €	-
Bois	1 749,46 t	68,26 €	-
Encombrants	3 464,67 t	193,87 €	-
Meubles	2 114,04 t	-	-
Plâtre	607,64 t	137,98 €	-
Gravats	5 444,50 t	14,07 €	-
Ferraille	841,10 t	-	126,684,00 €
Cartons	746,60 t	3,02 €	11 123,76 €
DEEE	667,98 t	-	-
Batteries	14,32 t	-	7 160,50 €
DMS	112,00 t	1 423,02 €	-
Huile alimentaire	4,24 t	-	276,10 €
ASL/ABJ	32,35 t	-	-
Piles	-	-	-
Cartouches encre	-	-	-
Capsules de café aluminium	-	-	-
TOTAL DÉCHÈTERIES	34 393,02 t	73,63 €	144 244,36 €

RÉPARTITION DES TONNAGES (hors déchèteries)



RECETTES PAR ORIGINE



PAR
HABITANT



1,01 t
de déchets traités



94,22 €
de dépenses (TTC)



31,59 €
de recettes

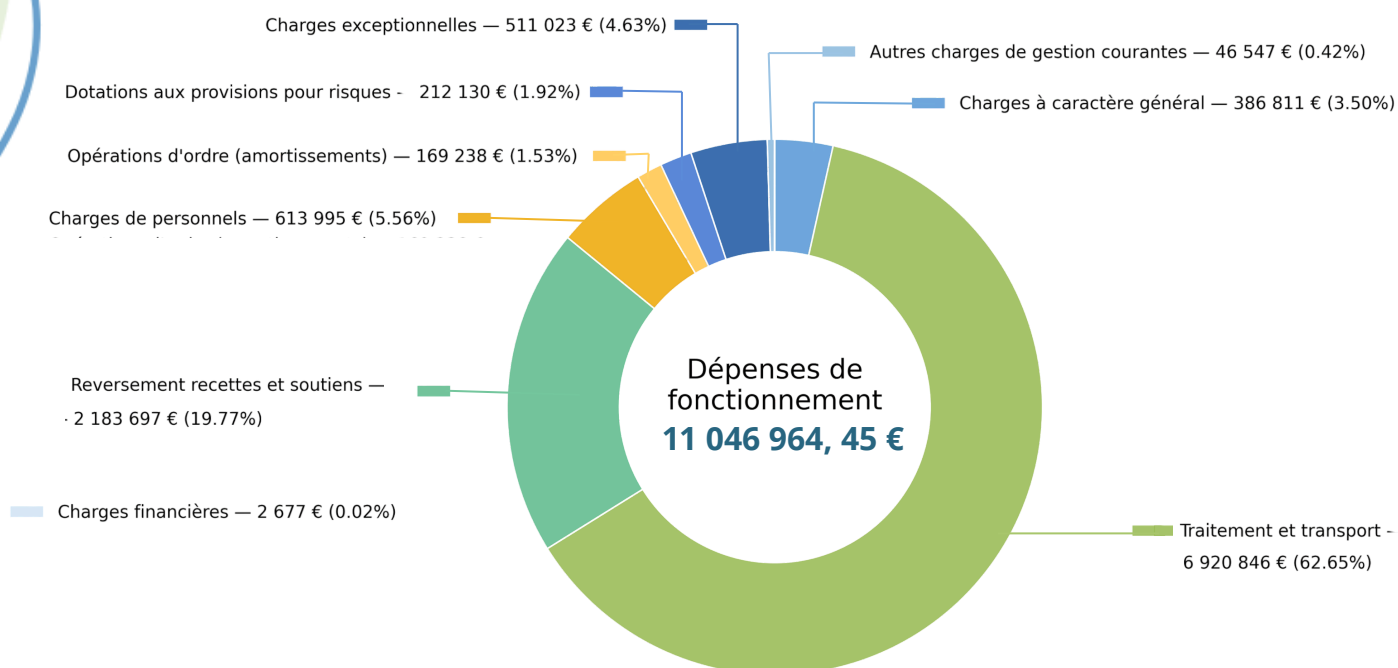


62,63 €
de coût net
(dépenses - recettes)

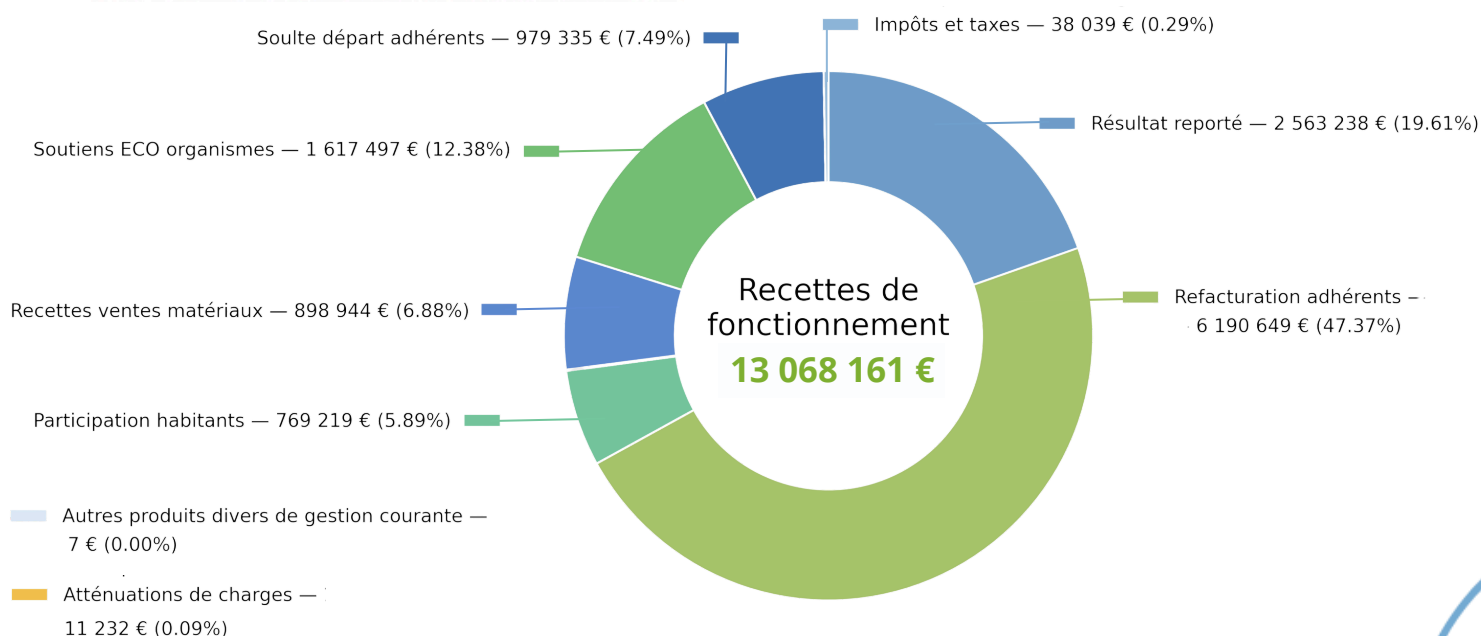
4.3 Le budget



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



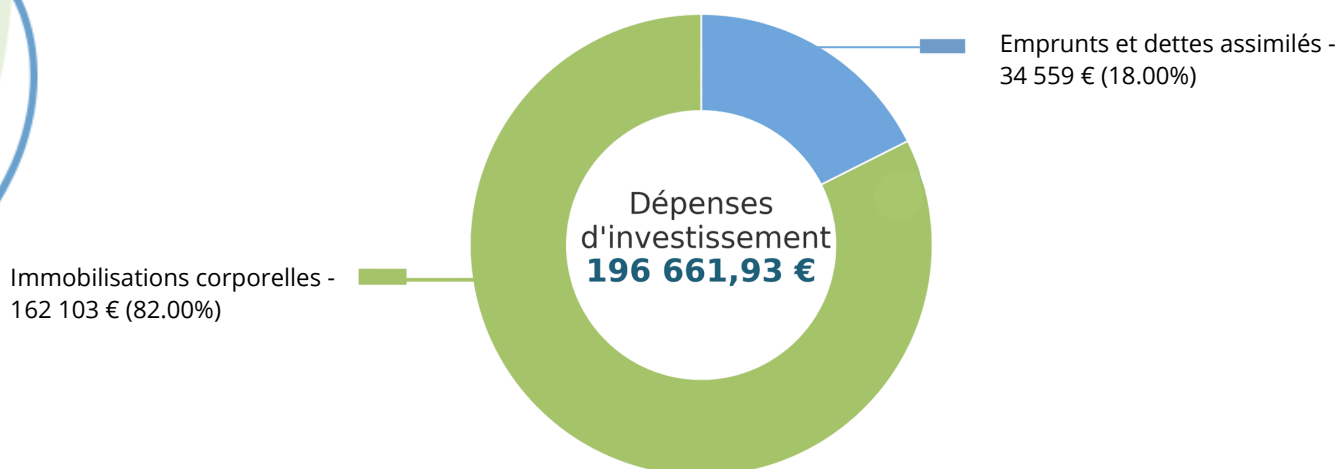
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES
11,05 M€

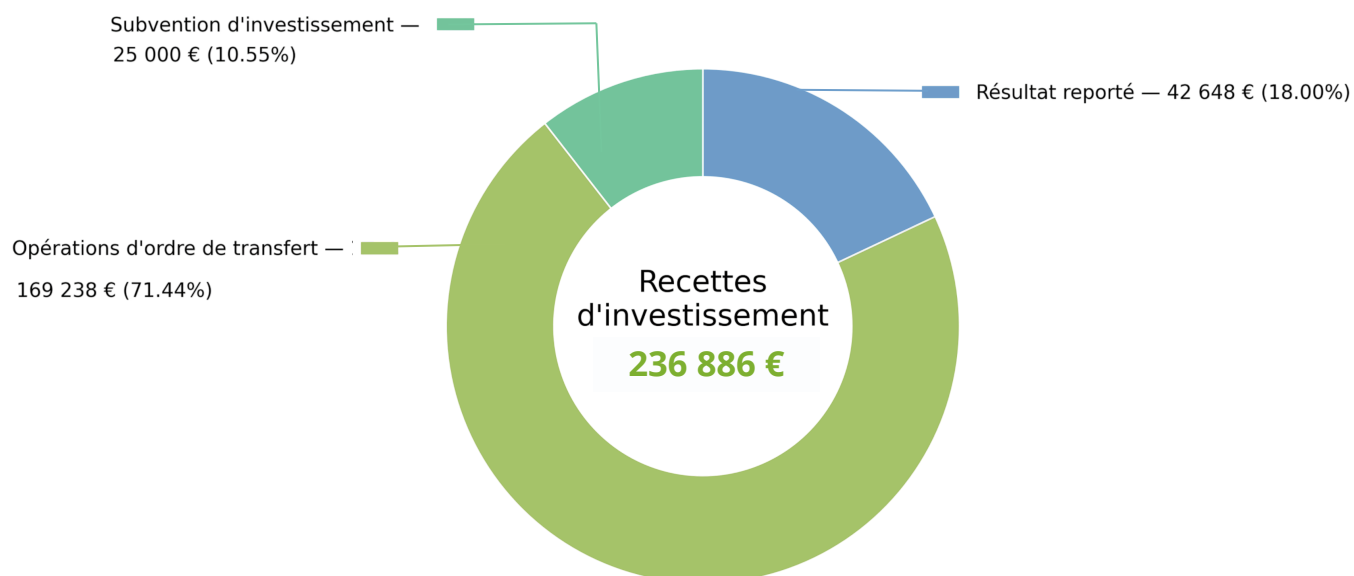
RECETTES
13,07 M€



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

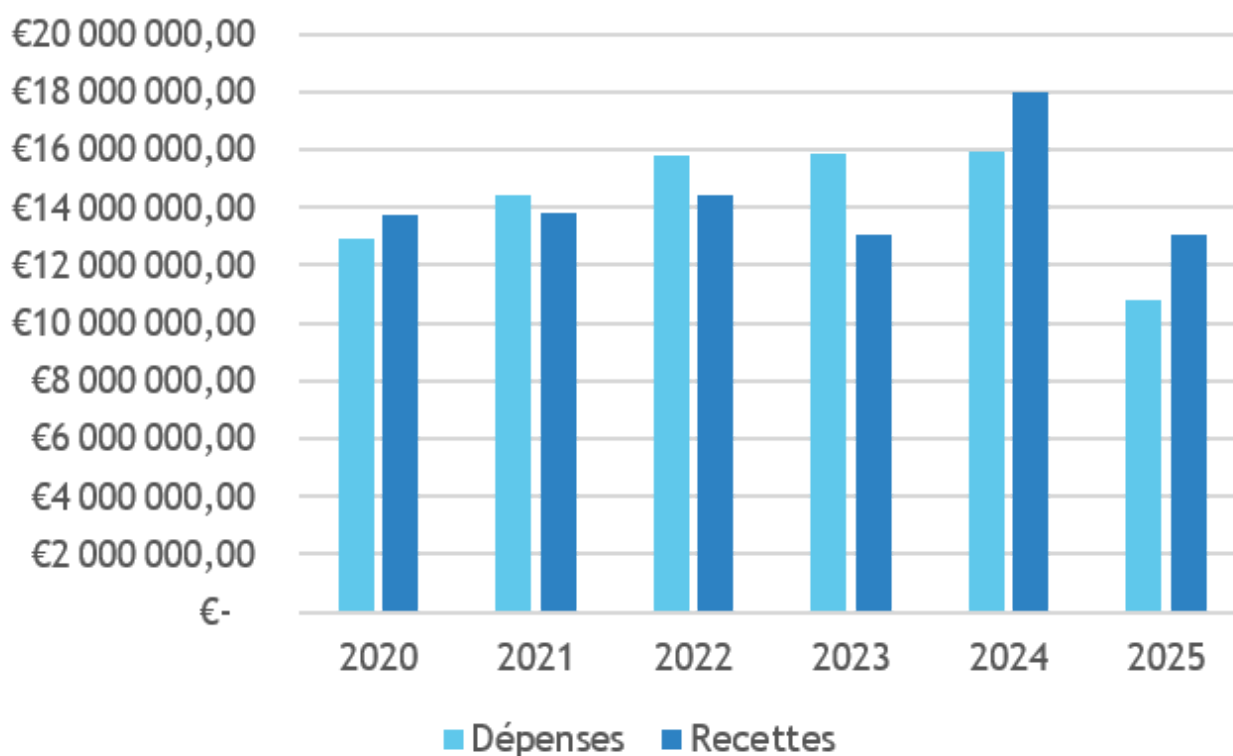


RESULTAT D'INVESTISSEMENT

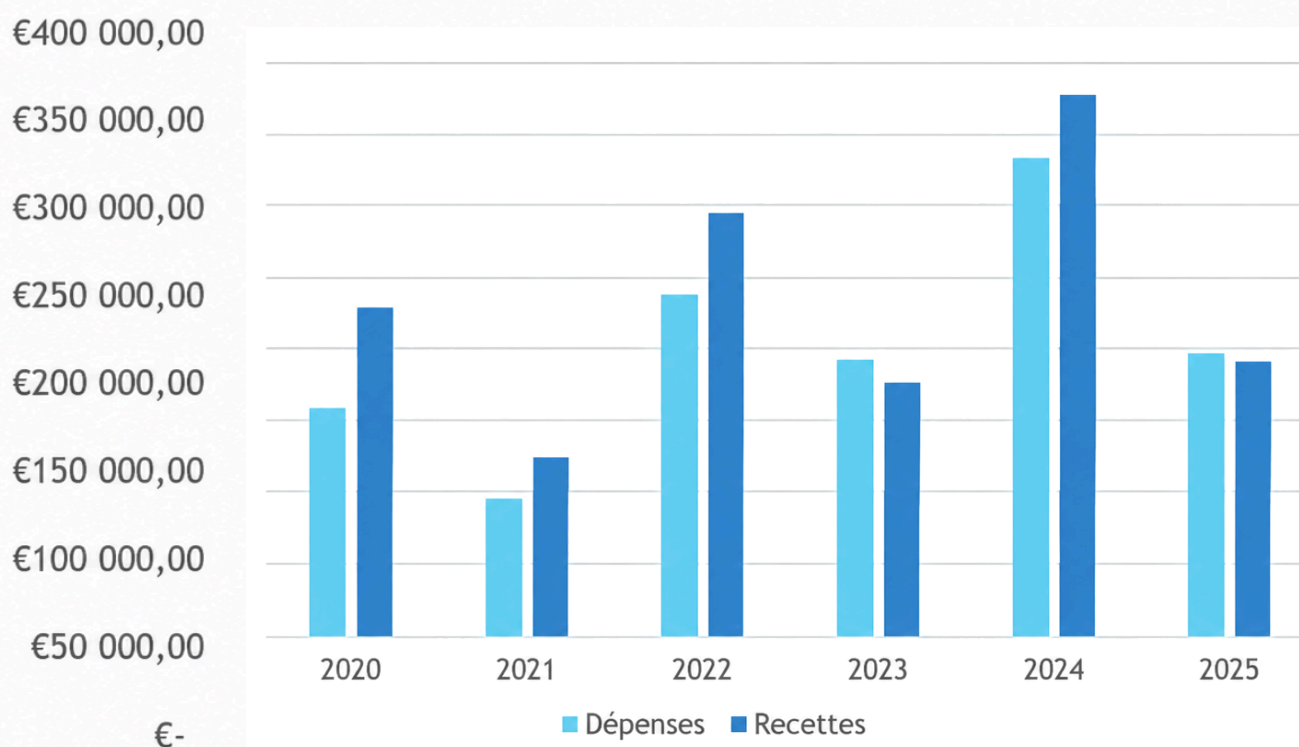
DÉPENSES
196 661,93 €

RECETTES
236 886 €

Evolution dépenses/recettes fonctionnement



Evolution Dépenses/Recettes réalisés - Investissement





Conception :

360 Avenue Pierre et Marie Curie
30300 BEAUCAIRE

Illustrations :

Canva
Sud Rhône Environnement